

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le***26069419*****22 MAI 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise : **0403 091 220****Nom**(en entier) : **SOLVAY**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE DE RANSBEEK 310 - 1120 BRUXELLES****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil d'administration**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2026

L'Assemblée a approuvé le renouvellement du mandat de M. Pierre Gurdjian en tant qu'administrateur indépendant pour une période de quatre ans. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2029.

Pour répondre aux prescrits de l'article 2.8 du Code des Sociétés et des Associations, M. Pierre Gurdjian, en sa qualité de Président du Conseil d'administration, a pouvoir pour représenter la société conjointement avec un autre administrateur.

Philippe Kehren
CEO

Pierre Gurdjian
Président du Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).